

**Conseil Municipal du 15 février 2018**

**Rapport 2017 sur la situation en matière de développement durable**

**Intervention de Stéphane Prat, rapporteur.**

Merci Monsieur Le Maire,

Mesdames et Messieurs,

Mes cher-e-s collègues,

Comme vous le savez, depuis la loi « Grenelle II », du 12 juillet 2010, les collectivités ont l’obligation de présenter, au moment du débat d’orientation budgétaire, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable. Cette année encore, il me revient l’honneur de vous dire quelques mots sur ce rapport et les actions qu’il met en lumière.

Après le succès de la COP21 en décembre 2015 à Paris, l’année 2017 a été marquée, sur le plan du développement durable, par une remise en cause de la réalité même du changement climatique, par le président des Etats-Unis Donald Trump, qui avait qualifié celui-ci de « canular chinois ».

Aujourd’hui, plus de 2 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un stress hydrique trop élevé ; 9 citadins sur 10 vivent dans des villes où la pollution de l’air représente un risque sur la santé. Selon l’OMS quelques 3 millions de décès par an sont liés à l’exposition à la pollution de l’air extérieur ; dont 1,7 millions d’enfants de moins de 5 ans.

En France, le coût de la pollution atmosphérique atteint le chiffre astronomique de 100 milliards d’euros ; autant de moyens colossaux perdus et qui aurait pu être employés à améliorer le bien-être de nos concitoyens et dans la transition écologique. Malgré cela, le réchauffement de la planète se poursuit, établissant un nouveau record de température, qui a augmenté de 1,1 degré par rapport à l’époque préindustrielle et contribuant à l’augmentation de la fréquence et de l’intensité des phénomènes météorologiques extrêmes.

Je voudrais saluer l’annonce de monsieur le maire, concernant la création d’un observatoire de la qualité de l’air, qui pourra concrètement orienter nos choix futurs.

Dans ce contexte les collectivités territoriales sont, plus que jamais, en première ligne pour accélérer la transition énergétique et limiter l’impact du changement climatique déjà à l’œuvre et ce de manière plus décisive encore depuis le retrait des Etats-Unis de cet accord historique signé par 197 pays.

Le rapport sur le développement durable est l’occasion de mesurer les avancées faites en la matière sur le territoire communal chaque année. Il s’articule autour de quatre grandes thématiques :

* Transition énergétique et enjeu climatique
* Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
* Modes de production et de consommation responsables
* Lutte contre les inégalités et cohésion sociale

Je n’entrerais pas dans le détail des actions de chacune de ces thématiques mais permettez-moi ici de mettre en lumière un certain nombre d’actions que nous avons mené l’an passé et qui illustre le développement durable comme dimension structurante de notre action.

A Ivry nous avons d’ores et déjà pris la mesure du problème en agissant sur le développement des mobilités actives et sur notre volonté de réduire la place de la voiture en ville.

Car la transition écologique est bien l’affaire des territoires : elle doit s’envisager au plus près des réalités et des préoccupations des habitantes et habitants. Elle trouve sa source dans les usages, les bonnes pratiques et les nombreuses solutions mises en place par les collectivités, les associations, les entreprises et les citoyens dans une démarche d’intelligence collective. C’est avec cette philosophie que nous agissons au quotidien.

Plus spécifiquement dans le cadre de la ZAC IC, la question de la transition écologique doit rester un des axes forts du renouvellement urbain sur Ivry-Port.

Cependant, l’ampleur de ce projet (les espaces publics représenteront à terme près de 44ha, soit plus du double qu’aujourd’hui) demande nécessairement du temps : nous arriverons bientôt à des résultats probants, pas encore visible du fait du caractère habité de la ZAC. Je veux prendre pour exemple la question des espaces verts : de leur conception jusqu’au rendu final il y a nécessairement plusieurs années d’attente, c’est le temps que la nature prend pour faire son œuvre.

Nous avons bien entendu le mécontentement et la colère légitime de nombreux habitant-es sur les problématiques de la ZAC IC. A ce titre, nous avons déjà entamé une réévaluation permettant un partage plus équilibré de l’espace public notamment dans le cadre de l’élaboration de la 2nde tranche des travaux d’espace public qui débuteront au cours de l’année 2018.

Aller plus loin sur cette question, c’est également aborder la thématique des énergies renouvelables et donc celle de la géothermie. Nous continuons à soutenir ce programme, d’une part car sans le raccordement au réseau de chauffage urbain existant, il eut été impossible de créer un réseau de chauffage de géothermie pour Ivry-Confluences seul.

Les factures des habitant-es sont, il est vrai, plus élevées que ce que qui était escompté ; néanmoins la tendance dans son ensemble est à la baisse d’une part car nous intégrons les subventions de l’Etat via le fonds chaleur (5.8 millions d’€), d’autre part grâce à une baisse de la TVA.

Ce modèle fait d’autant plus sens lorsque nous savons que les taxes sur les énergies fossiles vont continuer à augmenter dans les années à venir, faisant ainsi flamber le prix du gaz.

Les assises de la Ville nous ont également souligné le besoin exprimé par les habitants en termes de végétalisation des espaces publics. En septembre dernier s’est tenue la première édition de la « Fête de la Nature » où nous avons souhaité faire évoluer le concours des maisons et balcons fleuris, et sa cérémonie de remise de prix. Cet évènement qui a réuni plusieurs centaines d’Ivryens a permis de mobiliser partenaires et associations autour de tout ce que mène la Ville : végétalisation, gestion durable des espaces verts ou encore mise en place de jardins partagés. Au vu de l’engouement citoyen, nous travaillons actuellement à la mise en place d’une « semaine de la transition » dès cette année et qui aborderait, dans un cadre élargi, toutes les composantes de la transition écologique.

Cette sensibilisation passe également par l’apprentissage par les plus jeunes de pratiques éco-citoyennes : l’expérimentation des tables de tri des déchets alimentaires que nous avons mené dans les écoles Rosa Parks et Barbusse, est désormais généralisée à l’ensemble des établissements scolaires ainsi qu’à la cantine des communaux depuis septembre 2017.

Enfin, nous devons amplifier l’appropriation citoyenne de l’espace public.

A ce titre, je citerai la réalisation par les habitants d’un projet articulé autour de 2 espaces publics jouxtant la cité Amédée-Huon et la résidence Lamant-Coutant.

La participation de ces derniers, au cœur du projet, mérite d’être particulièrement soulignée car ce sont au total plusieurs centaines d’habitants, adultes & enfants (400 d’entre eux, des écoles Solomon, Eugénie Cotton et Langevin ont ainsi participé à un atelier de plantation d’arbustes) qui ont contribué à l’éclosion du projet, qu’il s’agisse de son élaboration, de la participation aux ateliers, ou de l’étape de la réalisation puisqu’ils ont directement été partie prenante des travaux d’exécution.

De la même manière, en ce qui concerne vélib’, les habitants ont été au rendez-vous pour nous donner leur avis sur le choix géographique des nouvelles stations à implanter.

Par ailleurs, si ce RDD est présenté lors des débats d’orientation budgétaire, c’est que la transition écologique est avant tout un investissement sur l’avenir qui peut se traduire par des économies financières. L’exemple sur nos consommations de fluides dans les bâtiments communaux est à ce titre tout à fait édifiant.

Il en va de même pour le garage municipal où un important travail de diagnostic a été conduit qui devrait nous permettre d’accélérer nos investissements dans des véhicules propres.

En conclusion, sur la forme, et comme certains d’entre vous, chèr-es collègues, je ne me satisfais pas de ce rapport et c’est pourquoi celui que nous vous présenterons l’an prochain sera différent et comprendra un document à la portée des Ivryens.

Je vous propose donc de prendre acte de cette délibération concernant le rapport 2017 sur la situation de notre ville en matière de développement durable.

Merci